

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Prières eucharistiques modifiées, Joseph mentionné à la suite de Marie

- Thèmes - Liturgie - Les ressources - Autres documents -



Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2013

Cité du Vatican, 19 juin 2013 (VIS).

La Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrement a émis le 1 mai dernier un décret disposant que dans les prières eucharistiques III et IV du Missel romain, sera désormais mentionné Joseph à la suite de Marie : Depuis toujours les fidèles manifestent une dévotion constante et ininterrompue envers saint Joseph, l'époux chaste de la Mère de Dieu et patron de l'Eglise entière, au point que Jean XXIII demanda au cours du concile que son nom soit ajouté au Canon romain.

Benoît XVI a reçu bien volontiers les nombreuses requêtes écrites que le Pape François vient satisfaire "considérant la plénitude de la communion des saints...qui nous conduisent au Christ et nous unissent à lui... Sur le texte typique latin, la Congrégation a préparé les diverses versions des principales langues modernes.

[DECRETO - 215 - 11 L - testo latino e traduzioni](#)

(Format : PDF)

[Formule liturgiche san Giuseppe varie lingue](#)

(Format : PDF)